

INFORMATIONS IMPORTANTES



INSCRIPTIONS:

Afin de recevoir un maximum de Chapters, des places garanties sont mises en place, al Chapter. Rapprochez-vous de votre Chapter Director pour et avant de vous inscrire.

DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS suivant les quotas AVANT LE 31 JANVIER 2025, au delà suivant les places disponibles sans quota.

A réception, seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte Un mail de confirmation de votre inscription vous sera adressé à réception de votre réglement.

ANNULATION / REMBOURSEMENTS:

En cas de désistement du ou des participants, les remboursements ne seront possibles qu'à hauteur de 50% jusqu'au 15 avril. Passée cette date, aucun remboursement ne sera envisageable. Exception faite en cas de remplacement du ou des participants concernés

LE LOGEMENT



Votre inscription vaut également pour acceptation des conditions d'hébergement en formule hôtellerie suivantes : Chambres doubles avec salle de bain et pour Single avec salle de bains partagée pour 2 chambres.

L'organisation se réserve la liberté d'affecter les chambres en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions. Attention les chambres singles sont limitées à 20 chambres.

Concernant le partage de chambres (double), merci de nous faire part de vos affinités.

Nous essayerons d'y répondre dans la mesure du possible mais sans garantie

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS



Raymond Lavaud :	raymond.lavaud(agmail.com	06 73 71 22 53
Laurent Bihouée :	laurent.bihouee@wanadoo.fr.	06 42 14 02 79
Jacques Jounel :	papyjacknocf(dorange.fr	06 32 91 42 33
Yohann Morisot :	breizh202(daol.com	06 75 00 32 57
Yvon Dalibert :	yvon.dalibert@gmail.com	06 20 50 41 41
Christian Audouard:	cricri@numerique-diffusion.com	06 78 01 60 51



RÈGLEMENT DE SORTIE



La participation à cette manifestations est subordonnée à la détention par chaque pilote d'un permis de conduire en cours de validité, d'une assurance à jour et de la carte grise du véhicule. Elle engage également chaque participant à respecter le code de la route. Chaque moto devra être équipée d'autant de gilets de sécurité que de personnes sur la moto.

Les déplacements se dérouleront en groupe. La tête du convoi sera assurée par un Roadcaptain accompagné d'un Safety Officer en serre-file. La conduite en convoi nécessite le respect des règles suivantes :

- *Rouler en quinconce ou en file indienne en respectant la distance de sécurité,
- *En cas de panne ou de problème sur la moto vous précédant, la doubler, ne pas s'arrêter et poursuivre sa route dans le groupe,
- * Il est interdit de quitter le convoi.

Consignes particulières :

- Un briefing « Sécurité » sera assuré avant chaque départ par le Safety ou le Roadcaptain,
- En cas de panne ou de problème nécessitant un arrêt immédiat, lever le bras, serrer à droite, mettre les feux de détresse et attendre la prise en charge par le Safety. Les autres pilotes derrière, vous doubleront sans s'arrêter.
- Rester courtois et poli envers les usagers de la route et les piétons, le convoi ne doit en aucun cas troubler l'ordre public.
- Il est rappelé qu'il appartient à chacun de veiller de ne pas consommer de stupéfiants, d'alcool outre ce que la loi autorise.

En cas de non-respect de ces consignes, les organisateurs se réservent le droit de vous exclure de la concentration et se dégagent de toutes responsabilités quant à vos actes ou incidents dont vous seriez à l'origine.

le	
Signature précédée de // Lu et approu	vé v